

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1 Identificateur de produit****Nom commercial****GAZELLE SG****UFI:****GENP-WX9F-JJ61-HR0F****1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées****Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

Produits phytopharmaceutiques

Insecticide

Utilisations contre-indiquées

Donnée non disponible.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Adresse**

Certis Belchim N.V. - België/Belgique

Technologielaan 7

B-1840 Londerzeel - Belgique

N° de téléphone 00 32 (0)52/30 09 06

N° Fax 00 32 (0)52/30 11 35

e-mail info.be@certisbelchim.com - www.certisbelchim.com

Informations relatives à la fiche de données de sécurité

www.certisbelchim.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+32 (70) 245 245 (Belgisch Antigiftcentrum)

Centre Antipoison pour le Luxembourg : (+352) 8002 5500

Carechem 24 FR: +33 1 72 11 00 03

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1 Classification de la substance ou du mélange****Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)**

Acute Tox. 4; H302

Aquatic Acute 1; H400

Aquatic Chronic 1; H410

Repr. 2; H361d

Informations relatives à la classification

La classification et l'étiquetage sont basées sur les résultats des études toxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

La classification et l'étiquetage en matière de risques pour le milieu aquatique sont basées sur les résultats des études écotoxicologiques réalisées sur le produit (mélange).

Le produit a été classé en utilisant les méthodes mentionnées ci-dessous et décrites à l'Article 9 et les critères spécifiés dans le Règlement (CE) Nr. 1272/2008 :

Dangers physiques: évaluation des données avec l'annexe I, Partie 2

Dangers pour la santé et dangers pour l'environnement: évaluation des données toxicologiques et écotoxicologiques en conformité avec l'Annexe I, Partie 3, 4 et 5.

2.2 Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément aux critères du règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)****Pictogrammes de danger**

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

SGH07



SGH08



SGH09

Mention d'avertissement

Attention

Composants déterminant le danger devant figurer sur l'étiquette:

Acétamipride

Mentions de danger

H302

Nocif en cas d'ingestion.

H361d

Susceptible de nuire au fœtus.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de danger (UE)

EUH401

Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

Conseils de prudence

P263

Éviter tout contact avec la substance au cours de la grossesse et pendant l'allaitement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection du visage.

P301+P312

EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P301

EN CAS D'INGESTION:

P330

Rincer la bouche.

P308+P313

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P391

Recueillir le produit répandu.

UFI:

GENP-WX9F-JJ61-HR0F

2.3 Autres dangers

Evaluation PBT

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.

Evaluation vPvB

Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.1 Substances**

Non applicable. Le produit n'est pas une substance.

3.2 Mélanges**Caractérisation chimique**

Formulation phytosanitaire solide; Acétamipride 20% (SG)

Composants dangereux

N°	Dénomination de la substance		Indications complémentaires		%
	N° CAS / CE / Index / REACH	Classification (CE) 1272/2008 (CLP)	Concentration		
1	Acétamipride				
	135410-20-7 - 608-032-00-2 -	Acute Tox. 3; H301 Repr. 2; H361d Aquatic Acute 1; H400 Aquatic Chronic 1; H410	>=	10,00 - < 25,00	% en poids
2	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium				

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

68411-30-3 270-115-0 - 01-2119489428-22	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Irrit. 2; H315 Aquatic Chronic 3; H412	< 2,50	% en poids
--	--	--------	------------

Pour le texte complet des phrases H et EUH mentionnées: voir rubrique 16

N°	Note	Limites de concentration spécifiques	Facteur M (aiguë)	Facteur M (chronique)
1	-	-	M = 10	M = 10
2	-	Acute Tox. 4; H302: C >= 65%	-	-

Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA)			
N°	orale	dermale	par inhalation
1	140 mg/kg de poids corporel		
2	1080 mg/kg de poids corporel		

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Indications générales

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Après inhalation

Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler le CENTRE ANTIPOISONS ou un médecin en cas de malaise.

Après contact cutané

Enlever les vêtements contaminés. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Après contact oculaire

Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Après ingestion

Rincer la bouche. Appeler le CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes

Symptômes après ingestion: Nocif en cas d'ingestion.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Agent d'extinction approprié

Dioxyde de carbone; Extincteur à poudre; Eau pulvérisée; Mousse

Agent d'extinction non approprié

Jet d'eau

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, il peut y avoir un dégagement de: Dioxyde de carbone (CO₂); Monoxyde de carbone (CO); dérivés chlorés; Oxyde d'azote (NO_x)

5.3 Conseils aux pompiers

Les travaux d'extinction, de sauvetage et de nettoyage effectués lors du dégagement de gaz d'incendie ou de combustion sans flamme, doivent être réalisés exclusivement avec un appareil respiratoire autonome. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Porter un vêtement de protection.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Pour les non-secouristes**

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8. Veiller à assurer une aération suffisante.

Pour les secouristes

Donnée non disponible. Equipement de protection individuelle – cf. rubrique 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux de surface/les eaux souterraines. Ne pas rejeter dans la terre/le sous-sol.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber mécaniquement. Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la section "considérations relatives à l'élimination".

6.4 Référence à d'autres rubriques

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Indications pour l'utilisation en toute sûreté**

Aucune mesure particulière si le stockage et la manipulation sont appropriés. Ne pas respirer les poussières. Assurer une bonne aération des locaux, le cas échéant mettre en place une aspiration mécanique sur le lieu de travail.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Conserver à l'écart des aliments et boissons. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à la disposition. Ne pas inhaler les poussières/les fumées/les aérosols.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Aucune mesure spéciale n'est nécessaire.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Mesures techniques et conditions de stockage**

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé.

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver le produit dans des récipients fermés. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

Indications concernant le stockage avec d'autres produits

Ne pas stocker avec des produits alimentaires. Tenir à l'écart de l'eau.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**Solution sectorielle**

Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle****Valeurs DNEL, DMEL et PNEC****valeurs DNEL (travailleurs)**

N°	Dénomination de la substance			N° CAS / CE	
	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur	
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium			68411-30-3 270-115-0	
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	119	mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	7,6	mg/m ³

valeurs DNEL (consommateur)

N°	Dénomination de la substance	N° CAS / CE
----	------------------------------	-------------

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

	Voie d'exposition	durée d'action	effet	Valeur
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium			68411-30-3 270-115-0
	orale	(chronique) à long terme	systémique	0,425 mg/kg/jour
	dermale	(chronique) à long terme	systémique	42,5 mg/kg bw/day
	par inhalation	(chronique) à long terme	systémique	1,3 mg/m ³

valeurs PNEC

N°	Dénomination de la substance		N° CAS / CE
	compartiment écologique	Type	Valeur
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium		68411-30-3 270-115-0
	Eau	eau douce	0,268 mg/L
	Eau	eau marine	0,0268 mg/L
	Eau	Eau dégagement intermittent	0,0167 mg/L
	Eau	eau douce sédiment	8,1 mg/kg poids sec
	Eau	eau marine sédiment	6,8 mg/kg poids sec
	sol	-	35 mg/kg poids sec
	station d'épuration des eaux résiduaires (STP)	-	3,43 mg/L

8.2 Contrôle de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Donnée non disponible.

Equipement de protection individuelle**Protection respiratoire**

En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. En cas d'absence de valeurs limites d'exposition professionnelle, prendre les mesures de protection appropriées en cas de formation de poussières, vapeurs et brouillards.

Protection des yeux / du visage

Lunettes de protection (EN 166)

Protection des mains

Utiliser des gants de protection en cas de contact prolongé avec le produit (EN 374). En cas de risque de contact du produit avec la peau, il est suffisant d'utiliser des gants de protection homologués par ex. conformes à la norme EN 374. Avant chaque utilisation, le gant de protection doit être testé en fonction de son aptitude spécifique au poste de travail (telles que la résistance mécanique, la compatibilité avec le produit et les propriétés antistatiques). Observer les instructions et les informations du fabricant des gants de protection quant à leur utilisation, le stockage, les soins et le remplacement des gants. Remplacer immédiatement des gants endommagés ou dégradés. Les opérations doivent être conçues de manière à éviter une utilisation permanente des gants de protection.

Divers

Vêtements de travail couramment utilisés pour les travaux chimiques.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat d'agrégation
solide
Etat
granulé
Couleur
bleu

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Odeur			
Donnée non disponible.			
pH			
Valeur	8,6		
Concentration	1	%	
Méthode	CIPAC MT 75.2		
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition			
Donnée non disponible.			
Point de fusion/point de congélation			
Donnée non disponible.			
Température de décomposition			
Donnée non disponible.			
Point d'éclair			
Donnée non disponible.			
Température d'inflammation			
Donnée non disponible.			
Température d'auto-inflammabilité			
Valeur	>	402	°C
Méthode	EEC A16		
Propriétés comburantes			
non oxydant			
Méthode	EEC A17		
Propriétés explosives			
Le produit n'est pas explosif.			
Inflammabilité			
Le produit n'est pas inflammable			
Méthode	EEC A10		
Limites inférieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Limites supérieure d'explosion			
Donnée non disponible.			
Pression de vapeur			
Donnée non disponible.			
Densité de vapeur relative			
Donnée non disponible.			
Densité relative			
Donnée non disponible.			
Densité			
Valeur	0,80	g/ml	
Solubilité dans l'eau			
Remarque/s	soluble		
Solubilité			
Donnée non disponible.			
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Acétamipride	135410-20-7	-
log Pow		0,80	
Source	Fabricant		

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

2	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
log Pow		1,4	
Température de référence		23	°C
concerne	pH 6,1		
Méthode	OECD 123		
Source	ECHA		

Viscosité cinématique

Donnée non disponible.

Caractéristiques des particules

Remarque/s	Plage de tailles nominales (CIPAC MT 58.3) Pourcentage inférieur à 150µm : 0,114 % Pourcentage inférieur à 250µm : 6,9 %
------------	--

9.2 Autres informations**Autres informations**

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1 Réactivité**

Le produit est stable si utilisé et stocké en conditions normales.

10.2 Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Donnée non disponible.

10.4 Conditions à éviter

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

10.5 Matières incompatibles

agents d'oxydation forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

La décomposition thermique ou la combustion peut produire des gaz ou des fumées nocifs/irritants tels que des oxydes de carbone, des oxydes d'azote, du chlorure d'hydrogène.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

Toxicité orale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	GAZELLE SG		
DL50		1065	mg/kg
Espèces	rat		
Source	Fabricant		

Toxicité dermale aiguë			
N°	Nom du produit		
1	GAZELLE SG		
DL50	>	2000	mg/kg
Espèces	rat		
Source	Fabricant		

Toxicité aiguë par inhalation			
N°	Nom du produit		
1	GAZELLE SG		
CL 50	>	3,5	mg/l
Durée d'exposition	4		h

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Etat d'agrégation	Poussière/Brouillard
Espèces	rat
Source	Fabricant
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis (concentration testable la plus élevée, pas de mortalité).

Corrosion cutanée/irritation cutanée	
N°	Nom du produit
1	GAZELLE SG
Espèces	lapin
Source	Fabricant
Évaluation	Non irritant

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	
N°	Nom du produit
1	GAZELLE SG
Espèces	lapin
Source	Fabricant
Évaluation	Non irritant

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	
N°	Nom du produit
1	GAZELLE SG
Voie d'exposition	Peau
Espèces	cobaye
Source	Fabricant
Évaluation	non sensibilisant

Mutagénicité sur les cellules germinales			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Toxicité pour la reproduction			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Cancérogénicité	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique	
Donnée non disponible.	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
Espèces	rat		
Source	ECHA		
Evaluation/Classement	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.		

Danger par aspiration	
Donnée non disponible.	

11.2 Informations sur les autres dangers

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE**Propriétés perturbant le système endocrinien**

Donnée non disponible.

Autres informations

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1 Toxicité**

Toxicité sur les poissons (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	GAZELLE SG		
CL50	>	100	mg/l
Durée d'exposition		96	h
Espèces	carpe		
Source	Fabricant		

Toxicité sur les poissons (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les daphnies (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	GAZELLE SG		
CE50	>	159	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Daphnia magna		
Source	Fabricant		
CE50		0,0981	mg/l
Durée d'exposition		48	h
Espèces	Chironomus riparius		
Source	Fabricant		

Toxicité pour les daphnies (chronique)			
Donnée non disponible.			

Toxicité pour les algues (aigüe)			
N°	Nom du produit		
1	GAZELLE SG		
ErC50	>	97,8	mg/l
Durée d'exposition		72	h
Espèces	Scenedesmus subspicatus		
Source	Fabricant		

Toxicité pour les algues (chronique)			
N°	Nom du produit		
1	GAZELLE SG		
NOEC		97,8	mg/l
Espèces	Scenedesmus subspicatus		
Source	Fabricant		

Toxicité sur bactéries			
Donnée non disponible.			

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Acétamipride	135410-20-7	-
Evaluation/Classement		N'est pas facilement biodégradable	
2	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
Valeur		85	%
Durée		29	jour(s)
Méthode	OCDE 301 B		

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Source Évaluation	ECHA facilement biodégradable
----------------------	----------------------------------

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Facteur de bioconcentration (FBC)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Acétamipride	135410-20-7	-
Evaluation/Classement		Non bioaccumulable	

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)			
N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE
1	Acétamipride	135410-20-7	-
log Pow		0,80	
Source		Fabricant	
2	acide benzènesulfonique, dérivés alkyles en C10-13, sels de sodium	68411-30-3	270-115-0
log Pow		1,4	
Température de référence		23 °C	
concerne		pH 6,1	
Méthode		OECD 123	
Source		ECHA	

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB	
Evaluation PBT	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas PBT.
Evaluation vPvB	Les ingrédients du produit sont considérés comme n'étant pas vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Donnée non disponible.

12.7 Autres effets néfastes

Donnée non disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1 Méthodes de traitement des déchets****Produit**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

Emballage

L'emballage de ce produit, soigneusement vidé, devra être ramené par l'utilisateur aux points de ramassage prévus à cet effet. Les emballages contenant encore des résidus doivent être éliminés conformément aux prescriptions régionales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**14.1 Transport ADR/RID/ADN**

Classe	9
Code de classification	M7
Groupe d'emballage	III
N° d'identification de danger	90
Numéro ONU	UN3077
Nom technique	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Sources de danger	Acétamipride
Code de restriction en tunnels	-
Étiquette	9

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Marque "matière dangereuse pour l'environnement"

Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.2 Transport IMDG

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3077
Nom et description	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S.
Sources de danger	acetamiprid
EmS	F-A, S-F
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.3 Transport ICAO-TI / IATA

Classe	9
Groupe d'emballage	III
Numéro ONU	UN3077
Nom et description	Environmentally hazardous substance, solid, n.o.s.
Sources de danger	acetamiprid
Étiquettes	9
Marque "matière dangereuse pour l'environnement"	Signe conventionnel "poisson et arbre"

14.4 Autres informations

Donnée non disponible.

14.5 Dangers pour l'environnement

Informations sur les risques pour l'environnement, si pertinents, voir 14.1 - 14.3.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Donnée non disponible.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Règlements UE****Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XIV (Liste des substances soumises à autorisation)**

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les fournisseurs en amont, le produit ne contient aucune substance considérée comme soumise à l'obligation d'autorisation incluse à l'annexe XIV (liste des substances soumises à autorisation) du Règlement Reach (CE) 1907/2006.

Liste des substances candidates REACH dites extrêmement préoccupantes (SVHC) à soumettre à la procédure d'homologation

D'après toutes les données disponibles et/ou conformément aux informations fournies par les sous-traitants, le produit ne contient pas de substances considérées des substances à inclure à l'annexe XIV (liste, voire classement des substances soumises à une autorisation) selon les articles 57 et 59 du règlement REACH (CE) 1907/2006.

Règlement (CE) n o 1907/2006 (REACH) Annexe XVII: RESTRICTIONS APPLICABLES À LA FABRICATION, LA MISE SUR LE MARCHÉ ET L'UTILISATION DE CERTAINES SUBSTANCES ET PRÉPARATIONS DANGEREUSES ET DE CERTAINS ARTICLES DANGEREUX

le produit contient le(s) suivant(es) substance(s), auxquelles s'applique l'annexe XVII du règlement (CE) 1907/2006.

N°	Dénomination de la substance	N° CAS	N° CE	N°
1	Acétamipride	135410-20-7	-	75

DIRECTIVE 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

Le produit est soumis à l'annexe I, partie 1, catégorie de danger : E1

Nom commercial : GAZELLE SG**Code produit:** NI 021 C0052/BE-1**Version actuelle:** 5.0.0, établi le: 09.01.2024**Version remplacée:** 4.0.0, établi le: 22.06.2023**Région:** BE

Règlement (CE) No 1107/2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques	
Règlement (UE) No 547/2011 portant application du règlement (CE) no 1107/2009 concernant les exigences en matière d'étiquetage de produits phytopharmaceutiques	
Annexe III	
SP1	Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.
SPa1	Pour éviter le développement de résistance, alterner l'emploi de ce produit avec d'autres ayant un mode d'action différent. Le code IRAC pour le mode d'action de la substance active de ce produit est 4A.
Spe3	Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée par rapport aux eaux de surface, (voir mesures de réduction du risque).
SPe8	Dangereux pour les abeilles et les autres insectes pollinisateurs. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison de la culture. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes.
Spo	Ne pas pénétrer dans des cultures/surfaces traitées avant que le dépôt de pulvérisation ne soit complétement sec.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange

RUBRIQUE 16: Autres informations**Autres informations**

Numéro d'agrément: 9807P/B

Sources des données utilisées pour l'établissement de la fiche:

Règlement (CE) no 1907/2006 (REACH), 1272/2008 (CLP) dans sa version respective actuellement en vigueur.
 Directives 2000/39/CE, 2006/15/CE, 2009/161/UE, (UE) 2017/164.

Listes nationales sur les valeurs limites pour l'air applicables dans les différents pays dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.

Règlements sur les transports d'après ADR, RID, IMDG, IATA dans leurs versions respectives actuellement en vigueur.
 Les sources de données évaluées pour la détermination des données physiques, toxicologiques et écotoxicologiques sont indiquées dans les sections respectives.

Texte intégral des phrases H et EUH mentionnées aux sections 2 et 3 (si non cité dans ces sections).

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Service ayant établi cette fiche de données de sécurité

UMCO GmbH

Georg-Wilhelm-Str. 187, D-21107 Hamburg

Tel.: +49 40 / 555 546 300 Fax: +49 40 / 555 546 357 e-mail: umco@umco.de

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Modifications / suppléments:

Les modifications par rapport à l'édition précédente sont indiquées à gauche de la page.

Le présent document est protégé par la loi sur les droits d'auteur. Toute altération ou reproduction nécessite l'accord explicite préalable de la société UMCO GmbH.

Prod-ID 753673